



M. GERALD DARMANIN  
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 7 juin 2018  
N°297

**Journée Mondiale Anti-Contrefaçon :  
Gérald DARMANIN rappelle la mobilisation totale de la douane française et félicite les  
douaniers de la Réunion pour une nouvelle saisie**

A l'occasion de la Journée Mondiale Anti-Contrefaçon, Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, rappelle la mobilisation des douaniers français pour protéger la santé et la sécurité des consommateurs mais aussi le commerce légal, l'emploi et l'innovation de nos entreprises.

La lutte contre la contrefaçon fait partie des priorités de l'action de la douane française, dont les moyens ont été renforcés dans le cadre du budget 2018. Les importations de produits de contrefaçon et piratés font perdre chaque année 60 milliards d'euros à 13 secteurs économiques de l'Union européenne, d'après un récent rapport l'OCDE et de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle. En particulier, la contrefaçon des produits de consommation courante, à laquelle la Journée Mondiale Anti-Contrefaçon était aujourd'hui consacrée, présente des risques très graves pour les consommateurs. Ce phénomène fait l'objet d'un travail important des services douaniers.

A ce titre, Gérald DARMANIN a tenu à féliciter les agents du bureau de douane du Port (île de la Réunion) pour la saisie de 103 200 brosses à dents contrefaisant la marque Colgate-Palmolive réalisée lundi 4 juin 2018. Ces produits présentaient des caractéristiques dangereuses pour les consommateurs, notamment des quantités de bisphénol trois fois supérieures à la norme autorisée. Ils seront détruits. Cette prise suit une constatation analogue, réalisée le 4 octobre 2017 et portant sur 150 000 produits similaires. Dans les deux cas, la marchandise effectuait un trajet Chine-Madagascar en transitant par la Réunion.

En 2017, la douane a saisi 8,4 millions de contrefaçons sur notre territoire, dont une majorité de produits de consommation courante : vêtements et accessoires (1,2 million), jeux et jouets (1,1 million), équipements électriques, électroniques et informatiques (plus d'1 million).

**Contacts presse :**

Cabinet de Gérald DARMANIN 01 53 18 45 03 [presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr)